

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
Un Peuple-Un But-Une Foi  
-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
(ANAQ SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU  
PROGRAMME DE DOCTORAT DE PHARMACIE  
D'EUROMED UNIVERSITE DE DAKAR**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- Pr. Rokia SANOGO, Membre
- Pr. Rasmané SEMDÉ, Membre

**Pour l'équipe, le Président**

**Avril 2018**

# Table des matières

Table des matières .....	2
Introduction .....	3
I. Présentation de l'établissement et du programme évalué .....	3
II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....	4
III. Description de la visite sur le terrain .....	4
IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP .....	5
V. Points forts du programme.....	13
VI. Points faibles du programme.....	14
VII. Appréciations générales .....	15
VIII. Recommandations à l'ANAQ-Sup .....	16
IX. Proposition d'avis.....	16

## **Introduction**

EUROMED UNIVERSITE a été autorisée par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, sous l'agrément définitif N° 0071/AG/MESCURU/DES/DFS en date du 27 janvier 2009, à délivrer le diplôme de Docteur en Pharmacie. Après avoir produit quelques docteurs en Pharmacie, l'établissement a demandé l'accréditation de son programme de Pharmacie. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) a confié à une équipe d'experts externes la mission d'évaluer de ce programme.

### **I. Présentation de l'établissement et du programme évalué**

EUROMED UNIVERSITE est un établissement privé d'enseignement supérieur privé qui a son siège à Dakar au 463 Rue de Diourbel, Point E. Il est dirigé par un Directeur Général assurant la gouvernance administrative et financière et par un Doyen qui assure la gouvernance académique. Il dispose de deux filières : une filière Médecine et une filière Pharmacie.

Le programme de Pharmacie, soumis à l'ANAQ-SUP pour une accréditation, est dispensé depuis la création de l'établissement en 2008. L'objectif visé est d'assurer à l'étudiant l'acquisition de connaissances fondamentales et transversales, ainsi que des compétences préprofessionnelles dans le domaine de la Pharmacie. Il s'agit, pour l'établissement, de former des pharmaciens d'officines.

Le programme de pharmacie, dispensé selon le système LMD, prépare les étudiants au Diplôme de Docteur en Pharmacie. La durée de la formation est de 6 ans subdivisée en 3 cycles :

- le premier cycle de 3 ans, correspondant au parcours Licence (L1, L2 et L3) ;
- le second cycle de 2 ans, correspondant au parcours Master (M1 et M2) ;
- le troisième cycle ou sixième année de Pharmacie correspondant au parcours doctorat, qui est sanctionné par la soutenance d'une thèse d'exercice en Pharmacie.

Le recrutement des étudiants se fait sur examen de dossier.

## **II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation comprend 62 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le Référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'établissement. Les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées.

Le rapport est complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

## **III. Description de la visite sur le terrain**

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

### **1. Réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP**

Une réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 06 novembre 2017 à 10h00. Elle a été organisée pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission.

### **2. Visite de terrain**

La visite de terrain s'est déroulée sans problème. Elle a été effectuée le 07 novembre 2017, conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-SUP. Les échanges avec l'équipe des experts ont démarré à 9 heures.

L'évaluation de terrain a été menée à travers :

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la visite est fournie en annexe du rapport.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

#### IV. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP

<b>CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et missions de l'institution</b>
<b>Standard 1.01. : <i>L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs</i></b>
<b>Appréciation globale sur le standard :</b> EUROMED UNIVERSITE s'est doté d'un Plan Stratégique 2015-2020 dans lequel il a indiqué ses missions, ses valeurs et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel. Il s'est donné comme objectif de contribuer à la formation de médecins et pharmaciens capables de répondre aux besoins prioritaires de santé des populations sénégalaises en particulier, africaines et mondiales en général, tant dans les domaines curatifs que préventifs. <b>Conclusion sur le standard : Atteint</b>
<b>Standard 1.02. : <i>L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficacité).</i></b>
<b>Appréciation globale sur le standard :</b> EUROMED UNIVERSITE contribue à la prise en charge des problèmes de santé du Sénégal par un enseignement adapté aux sciences médicales et aux sciences pharmaceutiques avec une approche humaniste au service des populations. Pour réaliser ses missions, EUROMED UNIVERSITE s'inspire des valeurs fondamentales d'éthique et de déontologie en accord avec les buts et les exigences de la formation médicale et de la formation pharmaceutique. Il ne dispose pas de code d'éthique et de déontologie mais les valeurs mises en œuvre en son sein sont consignées dans son Plan stratégique 2015-2020. <b>Conclusion sur le standard : Atteint</b>

## **CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

**Standard 2.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé***

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme de formation des pharmaciens est dispensé sans interruption depuis sa création en 2008. Trois (3) promotions sont sorties de l'établissement.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 2.02: *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme a pour objectifs la formation des pharmaciens ayant des connaissances, des attitudes, et des aptitudes nécessaires pour fournir les prestations requises dans le domaine de la pharmacie. Il correspond bien à la mission de l'établissement dont l'orientation affichée est le développement des filières dans les domaines de la pharmacie et de la médecine.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 2.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme entretient des relations de partenariat avec les structures de santé et les pharmacies d'officine à travers les leviers suivants :

- la participation des professionnels dans les activités pédagogiques (enseignements, encadrement de stage, conférences etc.) ;
- l'instauration de stages dans des structures de santé et dans des pharmacies d'officine;
- l'établissement des accords de partenariat.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

### **CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 3.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.***

**Appréciation globale sur le standard :**

EUROMED UNIVERSITE ne s'est pas doté d'un manuel de procédures administratives, financières et comptable dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles devraient être décrits.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

**Standard 3.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Les enseignants-chercheurs ont participé, à travers le Conseil pédagogique, à la réflexion sur la mise en œuvre et sur la réforme du programme en adéquation avec le système LMD. Des PV de réunions du Conseil pédagogique ont été mis à la disposition des évaluateurs.

Les étudiants ne sont pas membres du Conseil pédagogique, mais évaluent les enseignements reçus à travers un questionnaire d'évaluation mis à leur disposition par l'administration de l'établissement.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 3.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.***

**Appréciation globale sur le standard :**

L'établissement a mis en place une cellule interne d'assurance qualité qui a coordonné l'auto-évaluation du programme. Cette cellule se réunit régulièrement. Les PV de ses réunions ont été mis à la disposition des évaluateurs.

Par ailleurs, le programme a fait l'objet de révisions par le Conseil pédagogique. Les résultats de ces révisions ont été exploités car une nouvelle maquette pédagogique du programme, mise en œuvre, a été mise à la disposition des évaluateurs.

L'établissement s'est également doté d'un manuel de politique qualité.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

## **CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 4.01 :** *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

### **Appréciation globale sur le standard :**

La maquette du programme répond aux standards LMD et respecte les dispositions du décret 2015-450 du 10 avril 2015 fixant le régime du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie. Cette maquette est en cohérence avec les curricula recommandés par l'Organisation Ouest Africaine pour la Santé (OOAS) dans l'espace CEDEAO.

La charte des examens et de thèse ainsi que des syllabus de cours existent.

Certains étudiants ont exprimé le souhait de faire une thèse en biologie pour des perspectives de spécialisation dans d'autres secteurs d'emploi des pharmaciens généralistes.

### **Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 4.02 :** *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

### **Appréciation globale sur le standard :**

Le programme d'étude couvre les principaux aspects de la spécialité. Mais l'équipe d'experts recommande l'introduction dans la maquette pédagogique, des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs d'unités d'enseignement en dermo-pharmacie, en cosmologie et en environnements socio-professionnels.

Les enseignements sont organisés en Cours Magistraux (CM), Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP), Travail Personnel de l'Étudiant (TPE) et en stages (stage d'initiation, stage d'imprégnation, stage d'application).

La formation est composée d'unités d'enseignement (UE). Chaque UE contient un ou plusieurs éléments constitutifs (EC).

Des crédits sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. Mais l'équipe d'experts recommande que les crédits ne soient affectés qu'à des UE pour être en conformité avec les dispositions du décret 2015-450 du 10 avril 2015 fixant le régime du Diplôme d'Etat



de Docteur en Pharmacie.

Certains TP sont réalisés sur place dans des laboratoires fonctionnels.

Les étudiants sont évalués sous forme de devoir au cours du semestre et d'examen en fin de semestre. L'évaluation est organisée sous forme d'une interrogation écrite.

Les stages sont évalués et validés par une commission de stage composée d'enseignants du programme et de pharmaciens d'officine. Les appréciations des partenaires sont consignées sur le cahier de stage de l'étudiant.

Des sessions de soutenance publique de thèses sont organisées.

L'auto-évaluation des étudiants est mise en œuvre au sein de l'établissement. En effet pour aider les étudiants à déterminer le stade actuel de leur apprentissage, les enseignants mettent à la disposition des étudiants des copies corrigées comportant leurs appréciations pour appuyer leur compréhension et leur permettre de comparer leur propre travail aux copies corrigées.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

***Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes sont réglementées et publiées. Elles sont consignées dans le Livret de l'étudiant et sont conformes aux dispositions du décret 2015-450 du 10 avril 2015 fixant le régime du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie. Elles épousent aussi les normes du système LMD : a) validation d'une unité d'enseignement ; b) validation d'un semestre ; c) validation du diplôme.

Le doctorat en pharmacie n'est délivré qu'après validation du stage de fin d'études et la soutenance d'une thèse d'exercice.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

***Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Les taux de réussite sont supérieurs à 73% dans les parcours de niveau Licence et atteignent 100% dans les parcours de niveau master et ceci depuis la création du programme.

***Conclusion sur le standard : Atteint***

## **CHAMP D’EVALUATION 5 : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 5.01 : *L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement***

### **Appréciation globale sur le standard :**

Les enseignants sont recrutés sur la base des qualifications recherchées. Ils sont tous des enseignants titulaires des universités publiques sénégalaises. Ils sont compétents, qualifiés scientifiquement et ayant une bonne expérience pédagogique.

L’évaluation de l’enseignement ne se fait pas systématiquement. Seuls quelques enseignements ont fait l’objet d’évaluation par les étudiants à travers un questionnaire d’évaluation mis à la disposition des étudiants par l’administration de l’établissement.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 5.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d’enseignement, de recherche, d’expertise et d’administration des enseignants est définie.***

### **Appréciation globale sur le standard :**

Les charges des enseignants sont conformes à la maquette pédagogique du programme. Le temps de travail effectivement consacré à l’enseignement correspond à celui prévu dans les contrats d’engagement des enseignants.

Les experts ont noté que tout en restant conforme au volume horaire global de la maquette, les TD ont souvent plus de volumes horaires supérieurs au détriment des cours magistraux.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.**

### **Appréciation globale sur le standard :**

EUROMED UNIVERSITE ne dispose que d’un enseignant permanent qui est le Doyen. Le corps enseignant est constitué uniquement de prestataires de services venant tous des universités publiques sénégalaises.

La part des enseignants internes de l’établissement dans les activités pédagogiques du programme est quasi nulle.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

## **CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Étudiant(e)s**

**Standard 6.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.***

### **Appréciation globale sur le standard :**

Les conditions d'admission dans le programme d'études et les procédures d'admission sont conformes aux dispositions du décret 2015-450 du 10 avril 2015 fixant le régime du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie. Elles sont bien spécifiées dans le Livret de l'étudiant et publiées sur le site web de l'établissement.

Les étudiants sont sélectionnés sur dossier par une commission d'admission. Les PV des travaux de cette commission ont été mis à la disposition des évaluateurs.

EUROMED UNIVERSITE compte en 2017, 184 étudiants de 18 nationalités.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 6.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.***

### **Appréciation globale sur le standard :**

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'établissement. Il n'y a pas de discrimination liée au sexe au sein de l'établissement. L'évolution des effectifs des étudiants depuis 2008 est en faveur du sexe féminin.

L'institution n'offre aucun service spécial approprié pour les étudiants en situation de handicap. Il n'existe ni aménagements, ni services spécifiques dédiés aux personnes en situation de handicap moteur.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 6.03 : *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.***

### **Appréciation globale sur le standard :**

EUROMED UNIVERSITE intègre des étudiants venant des autres institutions privées nationales d'enseignement supérieur. Le programme de formation est doté de systèmes de crédits. Mais le programme ne participe pas encore, de façon formelle, à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants.

Par ailleurs, il n'existe pas de dispositif organisant le co-encadrement des étudiants non sénégalais qui effectuent leur stage ou préparent leur thèse dans leur pays d'origine.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

**Standard 6.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.***

**Appréciation globale sur le standard :**

EUROMED UNIVERSITE accompagne les étudiants et veille à créer un environnement propice à l'animation scientifique et intellectuelle. Un soutien pédagogique et administratif est apporté aux étudiants dans le but de leur permettre de réaliser leurs études. La Direction de l'établissement, la Coordination de la filière, le Département et le Service de la scolarité sont à l'écoute des étudiants.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

**Standard 6.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme comprend des stages en milieux professionnels et des conventions avec ces milieux sont signés. Ces actions permettent d'amorcer l'entrée des diplômés dans la vie professionnelle. Mais l'établissement n'a pas de dispositif spécifique qui aide les étudiants à préparer leur insertion professionnelle.

**Conclusion sur le standard : Non atteint**

**CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 7.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.***

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme utilise les infrastructures (amphithéâtre, laboratoires, salles de classe, salle de reprographie, bibliothèque, infirmerie, salle informatique), les ressources humaines et les ressources financières de l'institution pour réaliser ses objectifs. Ces ressources sont qualitativement et quantitativement suffisantes et satisfaisantes mais pas long terme.

**Conclusion sur le standard : Atteint**

## V. Points forts du programme

### a) Gouvernance

- Le programme de Pharmacie offert est conforme aux dispositions de l'agrément définitif reçu du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- L'existence d'un Plan stratégique 2015-2019 dans lequel les objectifs et les missions de l'institution sont définis et d'un Livret de l'étudiant dans lequel les objectifs du programme de pharmacie sont définis.
- Le Conseil pédagogique, la Commission de discipline, la Cellule Interne d'Assurance Qualité et la Coordination des filières mis en place sont fonctionnels. Les PV des réunions de ces organes sont disponibles.
- Le respect de la réglementation en matière d'admission des étudiants dans les différents niveaux de parcours du programme et en matière de délivrance du diplôme (mise en place de jurys d'examen et de jurys de soutenance de thèse, établissement de PV de délibération des jurys)
- L'existence d'un manuel qualité dans lequel la politique et les processus qualité sont présentés.
- L'organigramme est complet car il comporte tous les organes administratifs et académiques de l'institution. Les fonctions administratives sont nettement séparées des fonctions pédagogiques.
- Un bon portefeuille de partenariat avec les officines pharmaceutiques privées et les structures de santé permettant d'accueillir les étudiants en stage. La liste des pharmacies d'officines agréées, les conventions de partenariat et les PV de réunions avec les partenaires sont disponibles.
- Une bonne gestion des dossiers des étudiants car toutes les pièces administratives permettant de tracer les antécédents académiques de ces derniers y figurent.
- Une bonne gestion financière.

### b) Le curriculum

- La rareté de la filière dans l'offre nationale de formation.
- La maquette du programme est conçue suivant le canevas du système LMD et est en cohérence avec les curricula de pharmacie recommandés par l'OOAS.
- La cohérence du contenu du programme avec les objectifs de formation ciblés en termes de connaissances et de compétences que doivent acquérir les étudiants.
- Les unités d'enseignement et les éléments constitutifs prévus dans la maquette pédagogique sont effectivement dispensés.

- Le nombre, la nature, la répartition et le fonctionnement des stages dans le parcours de formation sont satisfaisants et conformes aux exigences du programme.
- Les TP organisés à l'intention des étudiants sont appropriés pour le programme.
- L'existence de syllabus et de cahiers de stage.
- La mise à disposition des étudiants de supports de cours.
- Un bon ratio d'encadrement.
- Un excellent taux de réussite à toutes les promotions.
- Les étudiants apprécient positivement la qualité de la formation.

#### c) Le personnel

- Un bon niveau de qualification du personnel enseignant et du personnel administratif.
- Une forte motivation du personnel enseignant et du personnel administratif.

#### d) Infrastructures et équipements

- Les locaux pédagogiques (salles de cours, laboratoires, amphithéâtres, salles informatiques) sont adaptés et bien équipés.
- Existence d'une bibliothèque pourvue de quelques ouvrages physiques.
- Le réseau internet et le site web sont fonctionnels et accessibles.
- L'existence d'une infirmerie bien équipée, fonctionnelle et gérée par une infirmière.
- L'existence d'une salle dédiée aux enseignants et d'un restaurant pour les étudiants.
- L'hygiène et la sécurité sont assurées au sein de l'établissement.

## VI. Points faibles du programme

#### a) Gouvernance

- Le Conseil scientifique qui figure dans l'organigramme n'est pas fonctionnel.
- L'absence de code d'éthique et de déontologie définissant les principes d'éthique et de déontologie liés à la formation, à la recherche et à l'exercice du métier de pharmacien applicables à toutes les composantes de l'université.
- L'absence de manuel de procédures administratives, financières et comptables présentant les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles.
- Des faiblesses dans la gestion des ressources humaines dues à l'absence de dossiers administratifs complets des personnels (PER et PATS).

- L'absence de dispositif institutionnel pour aider les étudiants à préparer leur insertion professionnelle.

#### b) Curriculum

- L'affectation des crédits à des éléments constitutifs est contraire aux dispositions du décret 2015-450 du 10 avril 2015 fixant le régime du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.
- Le programme ne participe pas de façon formelle, à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants.
- La non stabilisation de la maquette pédagogique.
- L'enseignement de la Dermopharmacie et de la cosmétologie est réalisé mais ne figure pas sur la maquette pédagogique ;
- Des difficultés à insérer les étudiants en stage.
- Absence de dispositif organisant le co-encadrement des étudiants non sénégalais qui effectuent leur stage ou préparent leur thèse dans leur pays d'origine.

#### c) Le personnel

- Le corps enseignant est constitué uniquement de prestataires de services. Seul le doyen est un enseignant permanent.
- L'absence d'un mécanisme de gestion du plan de carrière des enseignants.

#### d) Infrastructures et équipements

- Le sous-équipement de la bibliothèque en ouvrages physiques.
- Certains microscopes des salles de TP (laboratoires) ne sont pas fonctionnels.
- L'absence de hotte règlementaire dans les salles de TP

## VII. Appréciations générales

Le programme est organisé conformément aux dispositions du décret 2015-450 du 10 avril 2015 fixant le régime du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie. Il est pertinent car il participe au développement de la santé au Sénégal et en Afrique et à l'insertion professionnelle des diplômés. Il est attractif car des étudiants de plusieurs nationalités sont inscrits dans ce programme. Malgré ces atouts, le programme est handicapé par l'inexistence d'enseignants permanents et de programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants.

## **VIII. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

- Stabiliser la maquette pédagogique.
- Prendre en compte dans la maquette pédagogique, des enseignements relatifs à la dermo-pharmacie, à la cosmologie et aux environnements socio-professionnels.
- Supprimer l'affectation des crédits à des éléments constitutifs des unités d'enseignement.
- Doter le programme d'un code d'éthique et de déontologie.
- Faire un effort pour doter le programme d'enseignants permanents.
- Mettre en place un mécanisme organisant le co-encadrement des étudiants non sénégalais qui effectuent leur stage ou préparent leur thèse dans leur pays d'origine
- Etablir des accords de partenariat avec des institutions d'enseignement supérieur pour faciliter la mobilité académique des étudiants, en particulier pour ceux qui souhaitent se spécialiser.
- Encourager des stages et des thèses d'exercice pour des perspectives de spécialisation de pharmaciens dans d'autres secteurs d'emploi.
- Doter l'institution d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables.
- Rendre fonctionnel le Conseil scientifique.
- Doter l'institution d'un dispositif pour aider les étudiants à s'insérer en stage et à préparer leur insertion professionnelle.
- Améliorer la gestion administrative des personnels (PER et PATS).
- Renforcer les ressources documentaires de la bibliothèque.

## **IX. Proposition d'avis**

Accréditation



## **ANNEXE**

### **Personnes rencontrées**

#### I. Direction

M. Jamil MOURAD, Directeur général  
Pr Meïssa TOURE, Doyen  
Pr Alassane WELE, Président du Comité pédagogique  
Pr Papa Madièye GUEYE, Président du Comité de Pilotage  
Pr Guata Yoro SY, Coordonnateur de la filière Pharmacie  
Mme Marie Joséphine MOURAD, Chef des Services de scolarité  
M. Ababacar Gaye FALL, membre du comité de pilotage

#### II. Personnel Administratif, Technique et de Service

Georgina CHAMBAZ  
Maty NGOM  
Marième DIATTA  
Rasha HACHEM  
Sophie DIENG  
Aliou Badar SAGNA

#### III. Enseignants

Tandakha Nd. DIEYE  
Ella Gualbert S. NTEME  
Mamadou FALL  
William DIATTA

#### IV. Etudiants

Lionel Alexis BAMBARA  
Satchina SIRIMA  
Kiswendsida Sonia Gisèle ZONGO  
Sylvanus Maurel Major YANGOU TCHENEKE  
Anne-Christelle ASSANOI  
Damesonou Koffi Jonathan Salomon DJAGBA  
Danielle Aurélie BOUDA